

## ÉTUDE X

### LES NATURES SPIRITUELLE ET HUMAINE SONT SÉPARÉES ET DISTINCTES L'UNE DE L'AUTRE

\* \* \*

Idées fausses assez communes sur les deux natures. — Natures terrestre ou humaine et céleste ou spirituelle. — Gloire terrestre et gloire céleste. — Le témoignage de la Bible touchant les êtres-esprits. — Mortalité et Immortalité. — Des êtres mortels peuvent-ils avoir la vie éternelle ? — La justice dans la dispensation de la grâce. — Un supposé principe examiné. — Variété dans la perfection. — Les droits souverains de Dieu. — Dieu a préparé pour l'homme une part fort satisfaisante. — L'élection des membres du Corps de Christ. — Comment s'effectuera leur changement de nature.

\* \* \*

Ne comprenant pas que le plan de Dieu projette un rétablissement complet de tout le genre humain dans son état antérieur ; dans sa perfection perdue

en Eden ; et que l'Église chrétienne, qui fait exception à ce plan général, sera changée de la nature humaine à la nature spirituelle, la chrétienté suppose, en général, qu'aucun homme ne sera sauvé s'il n'atteint la nature spirituelle. Les Écritures, toutefois, tout en contenant des promesses de vie, de bénédictions et de rétablissement pour toutes les familles de la terre, n'offrent et ne promettent le changement à la nature spirituelle qu'à l'Église élue durant l'Âge de l'Évangile et pas un seul passage ne peut être trouvé qui entretienne une pareille espérance pour qui que ce soit d'autre.

Lorsque les masses du genre humain seront délivrées de toute la dégradation, la faiblesse, la douleur, la misère et la mort que le péché leur a values et qu'elles seront rétablies dans la condition de perfection humaine, représentée en Adam avant la chute, elles seront aussi réellement et complètement sauvées de cette chute que ceux qui, grâce à « l'appel céleste » (Philippiens 3 : 14 ; Hébreux 3 : 1) de l'ère évangélique, deviennent « participants de la nature divine » (II Pierre 1 : 4).

Le manque d'une juste compréhension de ce qu'est un homme parfait et la mauvaise compréhension des termes « mortel » et « immortel », ont favorisé l'erreur mentionnée plus haut et obscurci de nombreux passages de la Bible autrement très faciles à comprendre. Une opinion courante, mais qui n'est soutenue par aucun texte biblique, est celle qu'il ne se trouva jamais d'homme parfait sur la terre, que tout ce que l'on voit d'un homme sur la terre n'est que l'homme développé en partie et

que, pour atteindre la perfection, il doit devenir spirituel. Cette manière de voir jette la confusion dans les Écritures, au lieu de développer cette harmonie et cette beauté qui en découlent lorsque nous dispensons « avec droiture la parole de la vérité » (II Timothée 2 : 15).

Les Écritures nous apprennent qu'il y a eu deux hommes parfaits, et deux seulement : Adam et Jésus. Adam fut créé à l'image de Dieu, c'est-à-dire avec des facultés mentales analogues, de raison, de mémoire, de jugement et de volonté, et les attributs moraux de justice, de bonté, d'amour, etc. « Le premier homme tiré de la terre est terrestre » (I Corinthiens 15 : 47). Il était une image terrestre d'un être spirituel, possédant des qualités semblables bien que grandement différentes en degré, en quantité et en étendue. L'homme est tellement une image de Dieu que Dieu peut même dire aux hommes déchus : « Venez, je vous prie, et argumentons » (Esaïe 1 : 18).

De même que l'Éternel domine sur toutes choses, ainsi l'homme fut fait dominateur sur toutes les choses terrestres : « Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre. » (Genèse 1 : 26) Moïse dit (Genèse 1 : 31) que Dieu reconnut l'homme qu'il **avait fait** ; non pas simplement commencé de faire, mais achevé ; et que l'être créé était « très bon », c'est-à-dire parfait car rien d'inférieur à la perfection n'est

très bon aux yeux de Dieu pour ses créatures intelligentes.

La perfection en laquelle l'homme fut créé est exprimée dans le Psaume 8 : 5 à 9 : « Tu l'as fait de peu inférieur à un dieu, tu l'as couronné de gloire et de magnificence. Tu lui as donné la domination sur les œuvres de tes mains, tu as tout mis sous ses pieds, moutons et chèvres, bœufs, tous ensemble, et même les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, tout ce qui parcourt les sentiers des mers. » Certains de ceux qui aimeraient rendre la Bible conforme à la théorie de l'évolution ont émis l'idée que l'expression « de peu », en Hébreux 2 : 7, devrait être comprise comme « de peu de temps » et non un petit degré, inférieur aux anges. Nous n'avons, cependant, ni le droit ni aucune raison pour adopter une telle interprétation. C'est là une citation du Psaume 8 : 5, et une comparaison critique des textes hébreu et grec ne peut laisser de doute quant à son vrai sens. L'idée, clairement exprimée, est la suivante : un peu inférieur, en degré, aux anges.

Dans ce psaume, David fait allusion à l'homme dans son état originel, et il donne à entendre, prophétiquement, que Dieu n'a pas abandonné son plan originel d'avoir l'homme à sa propre image et roi de la terre ; qu'il **se souviendra** de lui, le rachètera et le rétablira dans son premier état. L'Apôtre Paul (Hébreux 2 : 7) attire notre attention sur le même fait ; que Dieu n'a pas renoncé à son dessein originel ; qu'il se souviendra de

l'homme originellement grand et parfait, du roi de la terre, qu'il le visitera et le rétablira. Puis il ajoute que nous ne voyons pas encore ce rétablissement promis mais que nous voyons le premier pas que Dieu fait en vue de son accomplissement. Nous voyons Jésus couronné de cette gloire et de cet honneur d'une humanité parfaite afin que, par la grâce de Dieu, il puisse, comme rançon ou substitut convenable, souffrir la mort pour tous et, ainsi, préparer pour l'homme le chemin de la restitution de tout ce qui était perdu. Ainsi, nous lisons dans le Psaume 8, versets 5 à 7 (Nouvelle Bible Segond) :

« Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui ? Qu'est-ce que l'être humain, pour que tu t'occupes de lui ? Tu l'as fait **de peu inférieur** à un dieu, tu l'as couronné de gloire et de magnificence. Tu lui as donné la domination sur les œuvres de tes mains, tu as tout mis sous ses pieds. »

On ne devrait pas non plus conclure qu'un peu inférieur en degré veuille dire un peu moins parfait. Une créature peut être parfaite tout en étant à un degré d'existence inférieur à celui d'une autre. Par exemple, un cheval parfait serait inférieur à un homme parfait, etc. Il y a diverses natures, animées et inanimées. Comme illustration, nous renvoyons au tableau suivant :

Degrés des êtres célestes ou Spirituels	Degrés des êtres animaux ou terrestres	Degrés dans le Règne végétal	Degrés dans le Règne Minéral
Divins	Homme	Arbres	Or
—	Bête	Arbustes	Argent
—	Oiseau	Herbes	Cuivre
Angéliques	Poisson	Mousses	Fer

Chacun des minéraux mentionnés peut être pur, néanmoins l'or se classe au plus haut rang. Si chacune des variétés de l'espèce végétale était amenée à la perfection, elles différeraient encore en nature et en rang. De même avec l'espèce animale : si chaque espèce était amenée à la perfection, il y aurait toujours une grande diversité, car le perfectionnement d'une nature ne la change pas (\*). Ainsi en est-il des catégories d'êtres spirituels : quoique parfaits, ces êtres ont entre eux, différents degrés de supériorité ou d'infériorité en nature et en genre. La nature divine est la plus haute et la plus élevée de toutes les natures spirituelles. Christ, à sa résurrection, est « devenu **d'autant supérieur** » aux anges parfaits car la nature divine est supérieure à la nature angélique. (Hébreux 1 : 3 à 5)

---

(\*) Le terme « nature » peut être utilisé avec le sens de disposition d'un être sans se rapporter à la nature dans le sens propre du terme. Ainsi, nous pouvons dire : « Ce chien a une nature sauvage » ou « ce cheval a une nature docile » ou « il a une mauvaise nature ».

Remarquez bien que tandis que les classes dont il est fait mention dans le tableau qui précède sont distinctes et séparées, cependant, la comparaison suivante peut être établie entre elles : le rang le plus élevé du règne minéral est inférieur ou « **un peu inférieur** » au degré le plus bas du règne végétal parce que dans la végétation il y a de la vie. De même, le degré le plus élevé du règne végétal est « **un peu inférieur** » au degré le plus bas du règne animal parce que la vie animale, même dans son expression la plus faible, a assez d'intelligence pour avoir conscience de son existence. Ainsi, en est-il de l'homme : bien qu'il soit le plus élevé du règne animal ou des êtres terrestres, il est « un peu inférieur » aux anges parce que les anges sont des êtres spirituels ou célestes.

Il y a une différence phénoménale entre l'homme actuel, dégradé par le péché, et l'homme parfait que Dieu fit à son image. Le péché a changé, petit à petit, ses caractéristiques ainsi que son caractère. Des centaines de générations ont, par leur ignorance, leur inconduite et leur dépravation générale, tellement terni et défiguré l'espèce humaine que, dans la majorité de la race, la ressemblance à Dieu a presque disparu. Les qualités morales et intellectuelles se sont fortement amoindries et l'instinct animal s'est particulièrement développé au point qu'il l'emporte maintenant sur les sentiments élevés. L'homme a perdu ses forces physiques à un point tel que, en dépit de toute l'aide de la science médicale, la durée moyenne de la vie humaine n'est plus que de trente ans environ (en 1886) alors que,

sous le même châtement, la durée de la vie d'Adam fut de neuf cent trente ans. Mais, bien que souillé et dégradé par le péché et son châtement, la mort, qui agit en lui, l'homme doit être rétabli dans sa perfection originelle d'esprit et de corps, à la gloire, la dignité et la domination premières, pendant et par le règne millénaire de Christ. Ce qui doit être restauré, au moyen de Christ et par lui, ce sont les choses qui furent perdues par la transgression d'Adam (Romains 5 : 18, 19). L'homme n'a pas perdu un paradis céleste mais un paradis terrestre. A la suite du châtement de la mort, il ne perdit pas une existence spirituelle mais une existence humaine et, tout ce qui était perdu, fut racheté par son Rédempteur qui déclara être venu chercher et sauver ce qui était perdu (Luc 19 : 10).

En plus de ce qui a déjà été dit, nous avons une autre preuve que l'homme parfait n'est pas un être spirituel. Nous apprenons, dans la Bible, que notre Seigneur, avant de quitter sa gloire pour devenir un homme, existait dans une « condition divine » (Philippiens 2 : 6), une forme spirituelle, un être spirituel, mais que pour devenir une rançon pour l'humanité il lui fallut devenir un homme de la même nature que le pécheur dont il devait devenir le substitut par sa mort et c'est la raison pour laquelle il était nécessaire qu'il changeât de nature. Paul dit qu'il ne prit point la nature des anges, d'un degré inférieure à sa propre nature, mais qu'il descendit de deux degrés et prit la nature des hommes. Il devint un homme et fut fait « chair » (Hébreux 2 : 16 ; Philippiens 2 : 7, 8 ; Jean 1 : 14).



Remarquez que ces passages n'enseignent pas seulement que la nature angélique n'est pas l'unique ordre d'êtres spirituels mais encore qu'elle est d'une nature inférieure à celle que notre Seigneur possédait avant de devenir homme et il n'était même pas aussi haut que maintenant car Dieu l'a « souverainement élevé » à cause de l'obéissance dont il a fait preuve en devenant la rançon volontaire de l'homme (Philippiens 2 : 8, 9). Il appartient, maintenant, à l'ordre spirituel le plus élevé et participe à la nature divine de Dieu.

Ainsi, non seulement nous trouvons des preuves que les natures divine, angélique et humaine sont séparées et distinctes mais nous avons, par-là, la preuve qu'être un homme parfait ne signifie pas être un ange, pas plus que la perfection de la nature angélique implique que les anges soient divins et les égaux de l'Éternel. Jésus **ne prit pas la nature des anges** mais une nature différente ; **la nature des hommes** ; non pas la nature humaine imparfaite, telle que nous la possédons maintenant, mais la nature humaine **parfaite**. Il devint **homme** ; non pas un être dépravé et presque mort comme le sont les hommes maintenant, mais un homme dans la pleine vigueur de la perfection.

De plus, il fallait que Jésus soit un homme parfait, sans cela il n'aurait pu observer une loi parfaite, ce qui est à la mesure de **la capacité d'un homme parfait**. Il devait être un homme parfait, autrement il n'aurait pu donner une rançon ou prix correspondant (I Timothée 2 : 6) pour la vie totalement perdue de l'homme parfait, Adam : « Car puisque la mort

est venue par **un homme**, la résurrection des morts est venue aussi par **un homme** » (I Corinthiens 15 : 21). Si Jésus avait été imparfait, même un peu, cela aurait prouvé qu'il était sujet à la condamnation et, par conséquent, il n'aurait pu être un sacrifice acceptable, pas plus qu'il n'aurait pu accomplir la loi de Dieu d'une manière parfaite. Un homme parfait fut mis à l'épreuve, échoua et fut condamné et seul un homme parfait pouvait payer **le prix correspondant** et devenir le Rédempteur.

Maintenant, la question se présente nettement à nous sous une autre forme. Si Jésus était un homme parfait dans la chair, comme les Écritures l'indiquent, cela ne prouve-t-il pas qu'un homme parfait est un être humain charnel, non un ange, mais un peu inférieur aux anges ? Cette conclusion logique est indubitable et nous avons, à ce sujet, la déclaration inspirée du Psalmiste (Psaume 8 : 5 à 8) et la déclaration de Paul en Hébreux 2 : 7 à 9.

Jésus ne fut pas non plus un mélange de deux natures, c'est-à-dire une nature humaine et une nature spirituelle. Le mélange de deux natures ne produit aucune des deux natures mais une chose imparfaite et hybride qui est odieuse au regard de l'arrangement divin. Lorsque Jésus était dans la chair, il était un être humain parfait. Avant ce temps-là, il était un être spirituel parfait et depuis sa résurrection, il est un être spirituel parfait, de l'ordre le plus élevé ou ordre divin. Ce ne fut pas avant l'époque de sa consécration même jusqu'à la mort, telle qu'elle fut typifiée dans son baptême à l'âge de trente ans (l'âge viril selon la loi et par

conséquent le temps convenable de se consacrer lui-même comme **homme**), qu'il reçut les arrhes de son héritage de la nature divine (Matthieu 3 : 16, 17). La nature humaine devait être **consacrée jusqu'à** la mort avant même qu'il pût recevoir le **gage** de la nature divine et ce ne fut pas avant que cette consécration fût exécutée réellement et qu'il eût réellement sacrifié sa nature humaine jusqu'à la mort, que notre Seigneur Jésus put prendre part, complètement, à la nature divine. Devenu homme, Jésus fut obéissant jusqu'à la mort et **c'est pourquoi**, Dieu l'a souverainement élevé à la nature divine (Philippiens 2 : 8, 9). Il s'ensuit que Jésus ne fut élevé à la nature divine que lorsque sa nature humaine fut réellement sacrifiée, fut morte.

Nous voyons donc qu'en Jésus il n'y avait aucun mélange de natures mais qu'il subit, par deux fois, un changement de nature : d'abord, de la nature spirituelle à la nature humaine ; ensuite, de la nature humaine à l'ordre le plus élevé de la nature spirituelle, la nature divine et, dans les deux cas, une nature fut abandonnée pour une autre.

Dans ce grand exemple d'une parfaite nature humaine, qui se tint sans tache et sans défaut devant le monde jusqu'à ce qu'elle fût sacrifiée pour la rédemption du monde, nous concevons la perfection de laquelle notre race déchet en Adam et à laquelle elle doit être restaurée. En devenant la rançon pour l'homme, notre Seigneur Jésus donna l'équivalent de ce que l'homme avait perdu. Par conséquent, tout le genre humain peut recevoir de nouveau, par la foi en Christ et par l'obéissance à

ses exigences, non pas une nature spirituelle mais une parfaite et glorieuse **nature humaine** ; c'est-à-dire « ce qui était perdu » (Luc 19 : 10).

Les facultés et les forces parfaites de l'être humain parfait peuvent être exercées indéfiniment sur des objets d'intérêt toujours nouveaux et variés. Les connaissances et l'habileté peuvent s'augmenter immensément mais un tel accroissement des connaissances et des facultés n'impliquera pas un changement de nature ou une perfection plus grande. Tout cela ne sera que l'élargissement et le développement des facultés humaines parfaites. L'accroissement du savoir et de l'habileté sera, sans aucun doute, le privilège béni de l'homme dans toute l'éternité. Pourtant, l'homme restera homme et apprendra simplement, de plus en plus, l'usage des pouvoirs que la nature humaine possède déjà. Il ne peut espérer et ne désirera pas s'avancer au-delà des vastes limites de sa nature et ses désirs correspondront exactement à ses facultés.

Jésus, comme homme, fut l'illustration de la nature humaine parfaite, en laquelle sera restaurée la masse de l'humanité mais, depuis sa résurrection, il est l'illustration de la glorieuse nature divine que l'Église triomphante partagera avec lui à la résurrection.

Comme l'Âge actuel est consacré principalement au développement de cette classe à laquelle a été offert un changement de nature et comme les épîtres apostoliques sont destinées à l'instruction de ce « petit troupeau », il ne faudrait pas en conclure que les plans de Dieu finissent lorsque cette classe élue sera au complet. Il ne faudrait pas, non plus,

tomber dans l'extrême contraire et supposer que les promesses spéciales de la nature divine, de corps spirituels, etc. qui sont faites aux futurs membres de l'Église, sont destinées à toute l'humanité. Au « petit troupeau » sont réservées « les promesses les plus précieuses et les plus grandes » (II Pierre 1 : 4), bien au-delà des autres précieuses promesses faites à toute l'humanité. En accord avec la parole de vérité, nous devrions remarquer que les Écritures reconnaissent la perfection de la nature divine dans le « petit troupeau » et la perfection de la nature humaine dans l'humanité restaurée. Les deux choses sont complètement différentes.

Voyons maintenant, plus particulièrement, ce que sont les êtres spirituels. Quels pouvoirs ont-ils ? Quelles lois les gouvernent ? Parce qu'elles ne comprennent pas la nature d'un être spirituel, de nombreuses personnes semblent croire que l'existence d'êtres spirituels n'est qu'un mythe. Beaucoup de superstitions dominent aussi sur ce sujet. Mais Paul ne semble pas avoir eu de telles idées. Bien qu'il indique qu'un être humain est incapable de comprendre ce qui est supérieur, la nature spirituelle (I Corinthiens 2 : 14), il mentionne, toutefois, clairement, comme pour mettre en garde contre toute notion mythique ou superstitieuse possible, qu'il y a un corps spirituel tout comme il y a un corps naturel (humain) ; un corps céleste, tout comme il y a un corps terrestre, et qu'il y a une gloire terrestre tout comme il y a une gloire céleste. La gloire terrestre, comme nous l'avons vu, fut perdue par le péché du premier Adam et sera

rendue au genre humain, par le Seigneur Jésus et Son épouse (le Christ, Tête et corps), durant le règne millénaire. La gloire céleste est encore invisible mais elle peut être révélée par l'Esprit à l'œil de la foi au moyen de la Parole. Ces gloires sont distinctes et séparées (I Corinthiens 15 : 38 à 49). Nous savons, jusqu'à un certain point, ce qu'est le corps naturel, humain, terrestre, car nous possédons un tel corps maintenant et nous pouvons, à peu près, nous faire une idée de la gloire de sa perfection. Ce corps est chair, sang et os car « ce qui est né de la chair est chair » (Jean 3 : 6). Comme il y a deux genres distincts de corps, nous savons que le spirituel, quel qu'il puisse être, n'est pas composé de chair, de sang et d'os mais qu'il est céleste et spirituel car « ce qui est né de l'Esprit est esprit ». Mais, ce qu'est un corps spirituel, nous ne le savons pas car « ce que nous serons n'a pas encore été manifesté ; mais nous savons que [ . . . ] nous serons semblables à lui » ; semblables à notre Seigneur Jésus (I Jean 3 : 2).

Nous ne possédons aucun récit sur un être quelconque, soit spirituel, soit humain, qui ait changé d'une nature en une autre, sauf sur le Fils de Dieu ; et cela fut un cas exceptionnel, pour un dessein exceptionnel. Lorsque Dieu créa les anges, ce fut, sans doute, dans l'intention qu'ils restent anges pour toujours. Il en fut ainsi pour les hommes, chaque ordre d'êtres étant parfait sur son propre plan. Du moins, les Écritures ne nous font connaître aucune autre intention. De même qu'il se trouve, dans la création inanimée, une variété

agréable presque infinie, ainsi, la même variété de perfection est possible dans la créature animée et intelligente. Chaque créature est glorieuse dans sa perfection mais comme Paul le dit : « autre est la gloire des corps célestes, autre celle des corps terrestres » (I Corinthiens 15 : 40) ; ce sont deux gloires différentes.

Un examen de ce qui fut rapporté de notre Seigneur Jésus après sa résurrection, et des anges, qui sont aussi des êtres-esprits, peut nous donner quelque information générale sur ce que sont des êtres-esprits mais toujours « en comparant les choses spirituelles aux spirituelles » (I Corinthiens 2 : 13). D'abord, nous voyons que les anges peuvent être présents et le sont même fréquemment, quoiqu'invisibles. « L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent » et « ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut ? » (Psaumes 34 : 8 ; Hébreux 1 : 14). Ont-ils servi visiblement ou invisiblement ? Ils ont, sans aucun doute, servi d'une manière invisible. Élisée était environné d'une armée d'Assyriens. Son serviteur en eut peur. Élisée pria l'Éternel et les yeux du jeune homme furent ouverts. Il vit les montagnes autour d'eux pleines de chariots de feu et de cavaliers de feu (ou comme de feu). De même, tandis qu'à Balaam, l'ange fut invisible, l'ânesse, à qui les yeux furent ouverts, le vit.

De plus, les anges peuvent se donner des corps humains et apparaître sous forme humaine. Le Seigneur et deux anges apparurent ainsi à Abraham

qui leur prépara un repas auquel ils participèrent. D'abord, Abraham les prit pour trois hommes et ce ne fut qu'au moment de leur départ qu'il s'aperçut que l'un d'entre eux était le Seigneur, et les deux autres anges, étaient ceux qui allèrent ensuite à Sodome et délivrèrent Lot (Genèse 18 : 1, 2). Un ange apparut aussi à Gédéon sous la forme d'un homme mais il se fit connaître plus tard. Un ange apparut au père et à la mère de Samson et ils le prirent pour un homme jusqu'à ce qu'il montât au ciel dans la flamme de l'autel (Juges 6 : 11 à 22 ; 13 : 20).

Enfin, les êtres-esprits sont glorieux dans leur condition normale et sont souvent décrits comme glorieux et brillants. Le visage de l'ange qui roula la pierre de devant l'entrée du sépulcre où était le corps de Jésus « était comme l'éclair » (Matthieu 28 : 3) . Daniel eut un aperçu d'un corps spirituel qu'il décrivit. Ses yeux étaient comme des flammes de feu, son visage brillait comme l'éclair, ses bras et ses pieds ressemblaient à de l'airain poli, et le son de sa voix était comme le bruit d'une multitude. Devant lui, Daniel tomba comme mort (Daniel 10 : 6, 10, 15, 17). Saul de Tarse eut également un aperçu du glorieux corps de Christ dont l'éclat surpassait celui du soleil en plein midi. Saul en perdit la vue et tomba par terre.

Jusqu'ici nous avons trouvé que les êtres-esprits sont fort glorieux mais invisibles à l'homme, sauf si les yeux de ce dernier lui sont ouverts pour les voir, ou s'ils apparaissent sous une forme humaine **dans la chair**. Cette conclusion se confirme encore



davantage quand nous examinons les détails particuliers de ces manifestations. Le Seigneur ne fut vu que par Saul et les hommes qui faisaient le voyage avec lui entendirent bien la voix mais ne virent personne (Actes 9 : 7). Les hommes qui étaient avec Daniel ne virent pas l'être glorieux que Daniel décrivit mais une grande frayeur s'empara d'eux et ils s'enfuirent pour se cacher. Cet être glorieux déclara : « Le prince du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours » (Daniel 10 : 13). Daniel, l'homme bien-aimé de l'Éternel tomba-t-il comme mort devant celui auquel le chef de Perse résista vingt et un jours ? En effet, l'être glorieux n'apparut certainement pas dans sa gloire au prince et, soit il était présent **invisiblement** avec lui, soit il lui apparut sous la forme d'un **homme**.

Notre Seigneur est un être-esprit depuis sa résurrection. Par conséquent, il devrait posséder les mêmes facultés qui se manifestent chez les anges, des êtres spirituels. Tel est bien le cas, comme nous le verrons, plus amplement, dans un des chapitres suivants.

Ainsi, nous trouvons que les Écritures considèrent les natures spirituelle et humaine comme deux choses séparées et distinctes et n'indiquent nullement que l'une puisse évoluer ou se développer en l'autre. Au contraire, elles montrent bien que seuls, quelques-uns d'entre les hommes, seront à jamais transformés de la nature humaine à la nature divine, à laquelle Jésus, leur chef, a déjà été élevé. Ce trait remarquable et spécial du plan de l'Éternel a pour but remarquable et spécial de faire, de ce groupe, des agents de Dieu

pour la grande œuvre future du rétablissement de toutes choses.

Examinons maintenant les termes :

## MORTALITÉ ET IMMORTALITÉ

Nous trouverons leur vraie signification en parfaite harmonie avec ce que nous avons appris de nos comparaisons des affirmations de la Bible concernant les êtres humains et spirituels et les promesses terrestres et célestes. On donne souvent des définitions très vagues de ces mots et des idées fausses sur leur sens produisent des vues erronées sur des sujets qui sont en rapport avec eux ; c'est le cas dans l'usage courant comme dans celui des Écritures.

« **Mortalité** » désigne l'état ou la condition de ce qui est **sujet à la mort** ; non pas une condition de mort mais une condition dans laquelle la mort est **une possibilité**.

« **Immortalité** » désigne l'état ou la condition de ce qui n'est **pas sujet à la mort** ; non seulement une condition non soumise à la mort mais une condition dans laquelle la mort est **une impossibilité**.

Une idée très répandue mais erronée consiste à croire que le fait d'être **mortel** implique une condition dans laquelle la mort est inévitable, tandis que l'idée commune sur la signification d'**immortalité** est, en général, plus correcte.

Le mot **immortel** signifie **non mortel**. La construction même des mots indique leurs vraies définitions. C'est à cause de la prédominance d'une idée fautive sur le mot **mortel** que tant de personnes

sont dans la confusion quand elles essayent de déterminer si Adam était mortel ou immortel avant sa transgression. Elles pensent que s'il avait été **immortel** Dieu n'aurait pas dit : « Au jour que tu en mangeras, tu mourras certainement », puisqu'il est impossible qu'un être immortel meure. Cela est une conclusion logique. Cependant, disent-elles : s'il avait été mortel, en quoi aurait consisté la menace ou le châtement de l'expression : « Tu mourras certainement » puisque (d'après leur définition erronée) Adam n'aurait pu, quoi qu'il en soit, échapper à la mort ?

La difficulté se trouve, comme nous le verrons, dans la fausse signification donnée au mot **mortalité**. Appliquez la définition correcte et tout sera clair. Adam était mortel, c'est-à-dire dans une condition où la mort était une possibilité. Il avait la vie dans une pleine et parfaite mesure, toutefois, il n'avait **pas de vie inhérente**. Sa vie était **entretenu**e par « tout arbre du jardin », à l'exception de celui qui était défendu ; et aussi longtemps qu'il restait obéissant à son Créateur et en harmonie avec lui, sa vie était assurée ; les éléments nécessaires à son entretien ne lui auraient pas été retirés. Nous voyons donc qu'Adam avait la vie et aurait pu, tout à fait, éviter la mort. Néanmoins, sa condition était telle que la mort était possible parce qu'il était **mortel**.

Alors, une question se pose. Si Adam était mortel et mis à l'épreuve, est-ce que c'était une épreuve pour obtenir l'immortalité ? La réponse commune serait « oui ». Nous répondons : « non ». L'épreuve d'Adam avait pour but de voir s'il était digne ou

indigne de continuer à vivre et de conserver les bénédictions qu'il possédait déjà. Puisqu'il n'est indiqué nulle part que si Adam était obéissant il deviendrait immortel, nous devons laisser de côté toute spéculation de ce genre. Adam avait la promesse de **la continuation des bénédictions dont il jouissait alors** aussi longtemps qu'il serait obéissant et avait été menacé de tout perdre et de mourir s'il devenait désobéissant. C'est à cause de l'idée fautive de la signification du mot **mortel** que les gens, en général, sont conduits à croire que tous les êtres qui ne meurent pas sont immortels. Ils incluent dans cette catégorie : notre Père céleste, notre Seigneur Jésus, les anges et toute l'humanité. Cela est, toutefois, une erreur. La grande multitude du genre humain sauvée de la chute, ainsi que les anges du ciel, seront toujours mortels bien que dans une condition de perfection et de bonheur. Ils seront toujours de cette nature mortelle qui pourrait subir le châtement du péché, qui est la mort, s'ils commettaient un péché. L'assurance de leur existence sera conditionnée, comme elle le fut pour Adam, par l'obéissance à Dieu, souverainement sage, dont la justice, l'amour, la sagesse et la puissance font concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et le servent, ce qui sera pleinement démontré à tous par sa conduite à l'égard du péché dans le temps présent.

Il n'est dit, nulle part dans les Écritures, que les anges sont immortels ou que l'humanité restaurée sera immortelle. Au contraire, l'immortalité n'est attribuée qu'à la nature divine ; originellement

à l'Éternel seul, puis plus tard, à notre Seigneur Jésus dans sa condition présente de haute élévation et, finalement, selon les promesses faites à l'Église, elle sera donnée au corps de Christ, une fois glorifié avec lui. (I Timothée 6 : 16 ; Jean 5 : 26 ; II Pierre 1 : 4 ; I Corinthiens 15 : 53 ,54)

Non seulement nous avons la preuve que l'immortalité n'appartient qu'à la nature divine, mais nous avons aussi la preuve que les anges sont mortels, dans le fait que Satan, jadis un chef de leur nombre, doit être détruit (Hébreux 2 : 14). Le fait qu'il peut être détruit prouve bien que les anges, comme classe, sont mortels.

Ainsi, nous voyons qu'une fois que les pécheurs incorrigibles auront été exterminés, les êtres immortels, de même que les êtres mortels, vivront pour toujours dans la joie, la félicité et l'amour ; la première classe possédant une nature qui ne peut mourir, ayant la vie inhérente, la vie en eux-mêmes (Jean 5 : 26) et la seconde classe ayant une nature sujette à la mort, mais, à cause de la perfection et de la connaissance du mal et des graves conséquences du péché dont les humains jouiront, ils ne fourniront aucune raison qui provoquera leur mort. Comme ils auront été approuvés par la loi de Dieu, ils seront pourvus éternellement des éléments nécessaires à leur entretien dans la perfection et ne mourront jamais.

La compréhension exacte du sens des termes « **mortel** » et « **immortel** » et de leur emploi dans les Écritures, détruit le fondement même de la doctrine du tourment éternel. Cette doctrine est

fondée sur la théorie non biblique que Dieu créa l'homme immortel, qu'il ne peut cesser d'exister et que Dieu ne peut le détruire. De là, l'argument qu'il faut que les incorrigibles **vivent** quelque part, de façon ou d'autre, et la conclusion en est que, puisqu'ils ne sont pas en harmonie avec Dieu, leur éternité ne peut être que misérable. Mais la Bible nous assure que Dieu a pris ses précautions contre une telle perpétuation du péché et des pécheurs ; que l'homme est mortel et que le châtiment complet du péché commis de propos délibéré contre la pleine lumière et la connaissance parfaite, ne sera pas une vie dans le tourment mais une seconde mort car « l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra » (Ezéchiel 18 : 20).

« **QUI ES-TU DONC, HOMME, POUR ENTRER EN CONTESTATION AVEC DIEU ?** »

(Romains 9 : 20)

Certaines personnes nourrissent l'idée erronée que la justice exige que Dieu ne fasse aucune distinction parmi ses créatures dans la dispensation de ses faveurs ; que s'il élève l'une à une haute position, **en toute justice**, il doit faire la même chose pour toutes ses autres créatures, à moins qu'il ne puisse être prouvé que quelques-unes ont été déchues de leurs **droits**, auquel cas il serait juste de leur assigner un rang inférieur.

Si ce principe était juste, il s'ensuivrait que Dieu n'avait aucun droit de créer Jésus supérieur aux anges et de l'élever, ensuite, à la nature divine à moins qu'il n'ait la même intention à l'égard de

tous les anges et de tous les hommes. Pour pousser le principe plus loin encore, si quelques hommes doivent être élevés très haut et participer à la nature divine, il faudrait qu'éventuellement tous fussent élevés à la même position. Alors, pourquoi ne pas pousser le principe à l'extrême limite, appliquer la même loi de progression à tous les êtres, à la bête, à l'insecte, etc., et dire que, puisqu'ils sont tous des créatures de Dieu, il faut qu'éventuellement tous atteignent le plus haut degré d'existence, la nature divine ? L'absurdité en est manifeste mais serait aussi raisonnable que toute autre déduction tirée de ce prétendu principe.

Personne, sans doute, ne voudrait pousser si loin une supposition aussi erronée. Pourtant, si c'était là un principe fondé sur la simple justice, où pourrait-il s'arrêter net et demeurer juste ? Si tel était vraiment le plan de Dieu, qu'advierait-il de la belle et agréable variété dans toutes ses œuvres ? Mais tel n'est pas le plan de Dieu. La nature entière, animée et inanimée, déploie la gloire et la diversité de la puissance et de la sagesse divines. Et si « le ciel raconte la gloire de Dieu » et « la voûte céleste dit l'œuvre de ses mains » (Psaumes 19 : 1 à 4) par une prodigieuse variété et magnificence, à plus forte raison, sa création intelligente montrera-t-elle, par sa variété, la gloire supérieure de sa puissance. Telle est notre conclusion d'après l'enseignement formel de la parole de Dieu, d'après la raison et les comparaisons avec la nature.

Il importe d'avoir une idée précise de la justice. Une **faveur** ne devrait jamais être regardée comme

une récompense méritée justement. Un acte de pure justice ne donne lieu à aucune reconnaissance spéciale et n'est pas davantage une preuve de charité mais Dieu a témoigné son grand amour envers ses créatures par une suite infinie de faveurs non méritées, ce qui devrait produire, en retour, leur amour et leurs louanges.

Dieu aurait été pleinement dans son droit, s'il avait voulu ne nous créer que pour un court espace de temps, même si nous n'avions jamais péché. Il fit ainsi pour quelques-unes de ses créatures de la classe inférieure. Il aurait pu nous laisser goûter ses bienfaits pour un moment seulement, et ensuite, sans injustice, nous retrancher la vie. En fait, même une existence de si courte durée serait une faveur. Ce n'est qu'en vertu de sa grâce que nous avons même une existence. Quelle grâce, plus grande encore, est la rédemption de l'existence jadis perdue par le péché ! De plus, c'est grâce à la faveur de Dieu que nous sommes des hommes et non des bêtes ; ce n'est que par pure faveur de Dieu que les anges sont de nature un peu plus élevée que les hommes et ce n'est également que par pure grâce de Dieu que le Seigneur Jésus et son épouse deviennent participants à la nature divine. Il convient, par conséquent, à toutes ses créatures intelligentes de recevoir avec reconnaissance tout ce que Dieu leur accorde. Tout autre sentiment mérite une juste condamnation et celui qui s'y abandonne entièrement sera, en fin de compte, abaissé et détruit. L'homme n'a aucun droit d'aspirer à devenir un ange, n'ayant jamais été appelé



à cette position et un ange n'a pas davantage le droit d'aspirer à la nature divine, cette dernière ne lui ayant jamais été offerte.

C'est l'aspiration orgueilleuse de Satan qui causa son abaissement et le conduira finalement à sa destruction (Esaïe 14 : 14). « Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé » (Luc 14 : 11) mais pas nécessairement au rang le plus élevé.

Le sujet de l'élection, enseigné dans les Écritures, a été l'occasion de bien des disputes et de malentendus à cause, en partie, d'idées fausses sur la justice et, en partie, d'autres causes encore. Peu nieront que les Écritures enseignent une élection mais le fait de savoir quel est le principe de cette élection ou sélection, suscite nombre d'opinions divergentes ; les uns prétendant que cette élection est arbitraire, sans condition ; les autres qu'elle est conditionnelle. Nous croyons qu'il y a une part de vérité dans chacune de ces vues. Une élection de la part de Dieu est l'expression de son choix pour un certain but, une certaine charge ou une certaine position. Dieu détermina ou choisit que quelques-unes de ses créatures seraient des anges, d'autres des hommes, des bêtes, des oiseaux, des insectes, etc. et que d'autres seraient de sa propre nature divine. Cependant, même si Dieu choisit, d'après certaines **conditions**, tous ceux qui seront admis à la nature divine, nous ne pouvons pas dire de ceux qui obtiennent la nature divine, qu'ils l'aient plus **mérité** que les autres car ce n'est que par pure faveur que n'importe quelle créature existe à un degré quelconque.

« Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu, qui a compassion » (Romains 9 : 16), qui manifeste sa bonté ou sa faveur. Ce n'est pas parce que les élus étaient meilleurs que d'autres que Dieu leur offre la nature divine car il a laissé de côté les anges qui n'avaient pas péché et appelle quelques-uns des pécheurs, qui ont été rachetés, à des honneurs divins. Dieu a le droit de faire ce qu'il veut avec ses propres créatures et il a choisi d'exercer ce droit pour l'accomplissement de ses plans. Ainsi, puisque tout ce que nous avons vient de la grâce divine : « toi, humain, qui es-tu donc pour discuter avec Dieu ? L'objet façonné dira-t-il à celui qui l'a façonné : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'a-t-il pas autorité sur l'argile, pour faire avec la même pâte un objet pour un usage noble et un objet pour un usage vil ? » (Rom. 9 : 20, 21). Tous les êtres furent créés par la même puissance divine ; quelques-uns pour avoir une nature plus élevée et un plus grand honneur, et d'autres, pour avoir une nature inférieure et moins d'honneur.

« Ainsi parle le SEIGNEUR, le Saint d'Israël, celui qui le façonne : Veut-on m'**interroger** sur ce qui est à venir, me **donner des ordres** sur mes fils et sur l'œuvre de mes mains ? C'est moi qui ai fait la terre et qui sur elle ai créé l'homme ; ce sont mes propres mains qui ont déployé le ciel, et c'est moi qui commande toute son armée. » « Car ainsi parle le SEIGNEUR, celui qui crée le ciel, lui, le Dieu qui façonne la terre et la forme, lui qui l'affermir, qui ne l'a pas créée chaos, mais qui l'a façonnée pour

qu'elle soit habitée : Je suis le SEIGNEUR (YHWH), et il n'y en a pas d'autre » (Esaïe 45 : 11, 12, 18). Nul n'a le droit de donner des ordres à Dieu. S'il a affermi la terre, s'il l'a créée pour qu'elle ne fût pas déserte mais pour être habitée par des hommes rétablis à la perfection ; qui sommes-nous pour oser contester contre Dieu et dire que c'est injuste de ne pas changer leur nature et de ne pas les faire tous participer à une nature spirituelle semblable soit à celle des anges, soit à sa propre nature divine ? Combien plus convenable est-il de venir humblement à la parole de Dieu pour « **interroger** » l'Éternel sur les choses touchant l'avenir au lieu de vouloir lui « **donner des ordres** » ou d'affirmer qu'il doit exécuter nos idées ! Seigneur, préserve tes serviteurs des péchés d'orgueil, ne laisse pas ces péchés régner sur nous. Aucun enfant de Dieu, croyons-nous, ne voudrait commander sciemment à l'Éternel, cependant, nombreux sont ceux qui tombent facilement dans cette erreur sans même s'en rendre compte.

Les humains sont, par leur création, enfants de Dieu, l'ouvrage de ses mains et son plan les concernant, est clairement révélé dans sa Parole. Paul dit que le premier homme (qui est un exemple de ce que sera la race humaine une fois parfaite) fut de la terre et terrestre et que lors de la résurrection, sa postérité, à l'exception de l'Église de l'Évangile, continuera à être terrestre, humaine et adaptée à la terre (I Corinthiens 15 : 38, 44). David déclare que l'homme ne fut créé qu'un peu inférieur aux anges, qu'il fut couronné de gloire, d'honneur et

de domination, etc. (Psaumes 8 : 4 à 8). De plus, Pierre, notre Seigneur, et tous les prophètes depuis le commencement du monde, déclarent que la race humaine doit être rétablie dans cette glorieuse perfection et qu'elle aura, de nouveau, la domination sur la terre, à l'exemple d'Adam, son représentant (Actes 3 : 19 à 21).

C'est cette part que Dieu a choisie pour la donner à la race humaine. Et quelle part glorieuse ! Fermez les yeux, un moment, sur les scènes de misère, les maux, la dégradation et les douleurs qui règnent encore à cause du péché et faites-vous une représentation mentale de la gloire de la terre parfaite. Plus aucune trace de péché ne trouble l'harmonie et la paix d'une société parfaite. Il n'y a pas de pensée amère, de regard méchant ou de parole rude. L'amour jaillit de chaque cœur et un sentiment analogue lui répond dans chaque autre cœur. La bienveillance caractérise chaque action. Il n'y a plus de maladies ni de douleurs, ni de peines, ni aucun symptôme de décadence ; il n'y a plus même la peur de tout cela. Pensez à tous les modèles de santé et de beauté humaine physique les plus admirables que vous ayez jamais contemplés et sachez que les charmes et la beauté de l'humanité parfaite surpasseront tout cela de beaucoup. La pureté intérieure et la perfection mentale et morale caractériseront et glorifieront chaque visage rayonnant. Telle sera la société de la terre. Toutes les larmes de ceux qui sont affligés et pleurent, seront séchées quand ils se rendront compte de l'œuvre de la résurrection de tous les morts (Apocalypse 21 : 4).

Et ce n'est là que le changement dans la société humaine. Il faut se rappeler aussi que la terre, qui fut formée « pour qu'elle soit habitée » (Esaïe 45 : 18) par une certaine race d'êtres, doit être un séjour convenable et agréable pour l'homme, ainsi que cela fut figuré dans le paradis édénique où le premier homme fut, d'abord, placé. Le paradis sera restauré. La terre ne produira plus d'épines, de chardons et ne réclamera plus la sueur du visage de l'homme pour procurer le pain mais elle « donnera » (aisément et naturellement) « ses produits » (Ezéchiel 34 : 27). « La plaine aride tressaillira d'allégresse et fleurira comme le narcisse » (Esaïe 35 : 1). Les créatures animales inférieures seront, de leur plein gré, des serviteurs parfaits et obéissants. Partout, la nature avec toutes ses charmantes variétés, invitera l'homme à chercher et à connaître la gloire, la puissance et l'amour de Dieu et l'esprit et le cœur se réjouiront en Dieu. Le désir incessant de quelque chose de nouveau, qui domine maintenant, n'est pas une condition naturelle mais elle est anormale, due à nos imperfections et à notre milieu actuel peu satisfaisant. Être, sans cesse, en quête du nouveau, n'est pas du tout ressembler à Dieu. Pour Dieu, la plupart des choses sont anciennes et il se réjouit surtout des choses anciennes et parfaites. Ainsi en sera-t-il pour l'homme quand il sera rétabli à l'image de Dieu. L'homme parfait ne connaîtra ou n'appréciera pas pleinement la gloire des êtres spirituels et, par conséquent, il ne la préférera pas, possédant une nature différente. C'est pour la même raison

que les poissons et les oiseaux jouissent pleinement de leur propre nature et de leur propre élément et les préfèrent à tout autre. L'homme sera si absorbé et si ravi de la gloire qui l'entourne sur le plan humain qu'il n'aura pas d'autre aspiration ou de préférence pour une autre nature ou pour d'autres conditions que les siennes. Un coup d'œil sur l'expérience actuelle de l'Église illustrera cela. « Qu'il est difficile » à tous ceux qui sont riches en biens de ce monde d'entrer dans le royaume de Dieu (Marc 10 : 23 ; Luc 18 : 24). Le peu de bonnes choses que nous possédons ici-bas, même sous le présent règne du mal et de la mort, captive la nature humaine à un point tel que nous avons besoin d'une aide spéciale de Dieu pour garder notre regard fixé sur les promesses spirituelles et pour y tendre.

Le fait que l'Église chrétienne, le corps de Christ, soit une exception dans le plan général de Dieu pour l'humanité, est flagrant car son élection fut déterminée, dans le plan divin, avant la fondation du monde (Ephésiens 1 : 4, 5). Dieu prévut, à ce moment-là, non seulement la chute de l'homme dans le péché, mais aussi la justification, la sanctification et la glorification de l'Église qui, durant l'Âge de l'Évangile, a été appelée à sortir du monde pour être rendue conforme à l'image de son Fils et pour qu'elle participe à la nature divine et hérite, avec Christ Jésus, du royaume millénaire pour l'établissement de la paix et de la justice universelles (Romains 8 : 28 à 31).

Ceci montre que l'élection ou choix de l'Église est une chose prédéterminée de la part de Dieu ; mais

remarquez-le bien : ce n'est pas une élection sans condition des **membres individuels** de l'Église. Avant la fondation du monde, Dieu détermina qu'un tel groupe de personnes serait choisi pour un but particulier, dans un temps déterminé qui est l'Âge de l'Évangile. Bien que nous ne doutions pas que Dieu aurait pu prévoir les actions de chaque membre, en particulier, de ce « petit troupeau » (Luc 12 : 32) et qu'il aurait pu savoir d'avance, exactement, qui serait digne de faire partie de ce « petit troupeau », ce n'est pas, cependant, la manière dont la Parole de Dieu présente la doctrine de l'élection. Ce n'était pas la pensée d'une prédestination individuelle que les apôtres cherchaient à enseigner mais celle que, dans le plan de Dieu, **une classe** était prédéterminée à occuper une position très honorable et que la sélection de ses membres serait fondée sur des conditions d'épreuves sévères touchant la foi, l'obéissance et le sacrifice des privilèges terrestres, etc., même jusqu'à la mort. De cette façon, par une épreuve individuelle et par une victoire individuelle, les membres individuels de **la classe prédéterminée** auront été choisis ou acceptés pour recevoir toutes les bénédictions et les dons de grâces prédéterminés par Dieu pour cette classe.

Le mot « glorifiés » en Romains 8 : 30 vient du mot grec « **doxazô** » qui signifie « **honorés** ». C'est à une position de grand honneur que l'Église est élue. Aucun homme ne pourrait aspirer à un aussi grand honneur. Notre Seigneur Jésus, lui-même, y fut d'abord invité avant d'y aspirer comme cela est

écrit : « Christ ne s'est pas octroyé à lui-même la gloire (**doxazô**, honoré) de devenir grand prêtre ; il l'a reçue de celui qui lui a dit : Tu es mon fils, c'est moi qui t'ai engendré aujourd'hui. » (Hébreux 5 : 5) Le Père céleste honora ainsi notre Seigneur Jésus et, tous ceux du corps élu qui doivent devenir ses cohéritiers, seront honorés de la sorte par la faveur de l'Éternel. L'Église, tout comme son chef (ou Tête) expérimente déjà un commencement de cet « honneur » lorsque les membres qui y sont appelés sont **engendrés** de Dieu à la nature spirituelle, par la parole de la vérité (Jacques 1 : 18), et elle recevra pleinement cet honneur quand tous ses membres seront **nés** de l'Esprit ; devenus des êtres spirituels ; à l'image de leur Chef glorifié. Ceux que Dieu veut honorer ainsi doivent être parfaits et purs et, puisque par hérédité nous étions des pécheurs, il ne nous a pas seulement invités ou appelés à être honorés mais il a aussi pourvu à notre **justification** du péché par la mort de son Fils, afin de nous rendre capables de recevoir l'honneur auquel il nous appelle.

En choisissant le petit troupeau, Dieu fait un appel très général. En effet, « beaucoup sont appelés » (Matthieu 22 : 14). Cependant, tous ne sont pas appelés. L'appel fut réservé, d'abord, à Israël selon la chair durant le ministère de notre Seigneur mais, maintenant, tous ceux que les serviteurs trouvent (Luc 14 : 23) sont exhortés ou persuadés (non pas forcés) à venir à ce festin spécial de faveur. Mais de tous ceux qui entendent cet appel et y répondent, il y en a qui n'en sont pas dignes. Un habit de noces



(la justice de Christ imputée) est donné à chacun mais certains ne le porteront pas et doivent être rejetés et, parmi ceux qui revêtent la robe de justification et qui reçoivent l'honneur d'être engendrés à une nouvelle nature, certains manquent d'affermir leur appel et leur élection en restant fidèles à leur alliance. De ceux qui sont dignes d'apparaître en gloire avec l'Agneau, il est dit qu'ils sont **appelés, choisis et fidèles** (Apocalypse 14 : 1 et 17 : 14).

L'appel est véritable. La détermination de Dieu pour choisir et exalter une Église est immuable mais l'honneur d'être de cette classe choisie est conditionnel. Tous ceux qui veulent partager les honneurs prédestinés doivent remplir les conditions de l'appel. « Craignons donc, tant que subsiste la promesse d'entrer dans son repos, que l'un de vous ne semble l'avoir manquée. » (Hébreux 4 : 1) Bien que cette grande faveur ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, elle est pour celui qui veut et pour celui qui court lorsqu'il est appelé.

Après avoir, croyons-nous, clairement démontré **le droit absolu de Dieu et son dessein** de faire ce qu'il veut avec les siens, nous appelons l'attention du lecteur sur le fait que le principe qui caractérise toutes les offres des grâces de Dieu, est le bien général de tous.

Reconnaissant donc, sur l'autorité des Écritures, le fait établi que les natures humaine et spirituelle sont séparées et distinctes l'une de l'autre ; que le mélange des deux natures n'est pas du tout dans l'intention de Dieu mais serait une imperfection et que le changement d'une nature en une autre

n'est pas la règle mais l'exception, dans le seul cas du Christ (Tête et corps) ; il devient, alors, fort intéressant de savoir comment le changement sera accompli, sous quelles conditions et comment il sera effectué.

Les conditions qui permettront à l'Église d'être élevée avec son Seigneur à la nature divine (II Pierre 1 : 4) sont précisément celles qui permirent à Jésus d'obtenir cette même nature. L'Église l'obtiendra en suivant ses traces (I Pierre 2 : 21), en se présentant elle-même comme sacrifice vivant, comme il le fit, et en exécutant fidèlement le vœu de consécration jusqu'à ce que le sacrifice finisse par la mort. Ce changement de la nature humaine à la nature divine est donné comme récompense à ceux qui, dans les limites de l'Âge de l'Évangile, sacrifient **leur nature humaine** comme Jésus le fit, avec **tous ses intérêts**, ses espérances et ses buts présents et futurs, même jusqu'à la mort. A la résurrection, ceux-là se réveilleront, non pour avoir part, avec le reste du genre humain, à la restitution bénie de la perfection humaine et à toutes les bénédictions qui s'ensuivent, mais pour avoir part à la ressemblance, à la gloire et à la joie du Seigneur, et pour participer avec lui à la nature divine (Romains 8 : 17 ; II Timothée 2 : 12).

Le début et le développement de la nouvelle nature est semblable au début et au développement de la vie humaine. Comme, dans ce dernier cas, il y a un engendrement et puis une naissance, ainsi en est-il de la nouvelle nature. Il est dit des saints qu'ils sont engendrés de Dieu par la parole de vérité

(I Pierre 1 : 23 ; I Jean 5 : 18 ; Jacques 1 : 18). Ainsi, ils reçoivent de Dieu la première impulsion de la vie divine au moyen de sa Parole. Quand, après avoir été justifiés gratuitement par la foi en la rançon, ils entendent l'appel : « Je vous exhorte [ . . . ] à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint (acheté, justifié, et donc), agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable » (Romains 12 : 1) ; si, obéissant à cet appel, ils consacrent entièrement à Dieu leur humanité justifiée, en vivant sacrifice, côte à côte avec celui de Jésus, Dieu l'accepte ; et, dans cet acte même, la vie spirituelle commence. Dès lors, la personne qui a fait cela trouvera qu'elle pense et agit selon l'esprit nouveau (transformé), au point qu'elle crucifie les désirs humains. Dès le moment de la consécration ceux-là sont comptés par Dieu comme étant de « nouvelles-créatures » (II Corinthiens 5 : 17).

Ainsi, pour ces « **embryons** » de « nouvelles natures », toutes choses anciennes (les désirs, passions et plans humains, etc.) ont disparu et toutes choses sont devenues nouvelles. Cette « nouvelle-créature » embryonnaire continue de croître et de se développer au fur et à mesure que la vieille nature humaine est crucifiée avec ses espérances, ses buts, ses désirs, etc. Ces deux processus progressent simultanément, depuis le début de la consécration jusqu'à ce que la mort de l'humain et la naissance du spirituel en résultent. Au fur et à mesure que l'Esprit de Dieu continue à déployer de plus en plus ses plans dans sa Parole, il vivifie ainsi même nos corps mortels

(Romains 8 : 11) afin qu'ils soient capables de le servir mais, au temps fixé, nous recevrons de nouveaux corps spirituels, célestes, adaptés sous tous les rapports, à l'esprit nouveau et divin.

La **naissance** de la « nouvelle-créature » a lieu à la résurrection (Colossiens 1 : 18). La résurrection de cette classe est appelée **la première résurrection** (la résurrection de choix) (Apocalypse 20 : 6). Il faut se rappeler que ce n'est qu'à la résurrection que nous serons, en réalité, des êtres-esprits, bien que dès le moment où nous recevons l'esprit d'adoption nous soyons considérés comme tels (Romains 8 : 23 à 25 ; Ephésiens 1 : 13, 14 ; Romains 6 : 10, 11). Quand nous serons réellement devenus des êtres-esprits, c'est-à-dire quand nous serons nés de l'Esprit, nous ne serons plus des êtres charnels ; « car ce qui est né de l'Esprit **est esprit** » (Jean 3 : 6).

Cette naissance à la nature spirituelle lors de la résurrection doit être précédée d'un engendrement de l'Esprit lors de la consécration, aussi sûrement que la naissance de la chair est précédée d'un engendrement de la chair. Tous ceux qui sont nés de la chair à l'image de l'homme terrestre, le premier Adam, ont été d'abord engendrés de la chair et, quelques-uns d'entre eux, ont été **engendrés de nouveau** par l'Esprit de Dieu, par la parole de vérité, afin qu'au temps déterminé ils puissent naître de l'Esprit à la ressemblance céleste, lors de la première résurrection. « Et de même que nous (l'Eglise) avons porté l'image de celui qui est fait de poussière, nous porterons aussi l'image du céleste », à moins que nous ne chutions (I Corinthiens 15 : 49 ; Hébreux 6 : 6).

Bien que l'acceptation de l'appel céleste et notre consécration dans l'obéissance soient décidées à un moment particulier ; le fait d'amener chaque pensée en harmonie avec l'esprit de Dieu, est une œuvre progressive ; tendant progressivement vers le céleste au lieu de tendre naturellement vers le terrestre. L'Apôtre parle de ce processus comme d'un travail de transformation, disant : « Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés (à la nature céleste) **par le renouvellement de votre intelligence**, pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait. » (Romains 12 : 2)

Il est à remarquer que l'Apôtre n'adresse pas ces paroles au monde incrédule mais à ceux qu'il reconnaît comme des frères, ainsi que le montre le verset précédent : « Je vous exhorte donc, **frères**, au nom de la miséricorde de Dieu, à vous offrir vous-mêmes en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu ».

On croit, communément, que lorsqu'un homme se convertit ou se détourne du péché pour accomplir la justice, et se détourne de l'incrédulité et de l'opposition à Dieu pour choisir la confiance en Dieu, il s'opère en lui la transformation dont parle Paul. Cela est, en vérité, un grand changement, **un** renouvellement, mais non **le** renouvellement auquel Paul fait allusion. C'est là une transformation de caractère mais Paul parle d'une transformation de nature, promise aux croyants de l'Âge évangélique, sous certaines conditions, et ce sont **des croyants** que l'apôtre Paul presse de remplir les conditions

qu'il mentionne. Si une telle transformation de **caractère** n'avait pas encore eu lieu chez ceux à qui il s'adressait, il n'aurait pas pu les nommer frères ; des frères qui, en plus, avaient déjà quelque chose de « saint et d'agréable à Dieu » à offrir en sacrifice, car ceux-là seuls qui sont justifiés par la foi en la rançon sont considérés par Dieu comme saints et agréables. La transformation de **nature** est offerte à ceux qui, durant l'Âge de l'Évangile, présentent leur nature humaine justifiée en sacrifice vivant, comme Jésus présenta sa nature humaine parfaite en sacrifice, renonçant à tout droit et à toute prétention à l'**existence humaine** future et ignorant toute satisfaction, tous privilèges et tous droits humains, etc., actuels. La première chose sacrifiée est la volonté humaine. Dès lors, nous ne pouvons plus être guidés par notre propre volonté humaine ou par celle d'un autre mais, uniquement, par la volonté divine. La volonté de Dieu devient la nôtre et nous reconnaissons notre volonté humaine, qui doit être ignorée et sacrifiée, comme n'étant plus la nôtre mais comme celle d'un autre. Une fois que la volonté de Dieu est devenue notre volonté, nous commençons à penser, à raisonner et à juger du point de vue divin. Le plan de Dieu devient notre plan et les voies de Dieu deviennent nos voies. Celui qui ne s'est pas présenté en sacrifice de toute bonne foi et qui, par conséquent, n'a pas éprouvé, par expérience, cette transformation, n'est pas capable de la comprendre totalement. Auparavant, nous pouvions prendre plaisir à tout ce qui n'était pas réellement un péché car la terre

et toutes ses bonnes choses ont été faites pour le plaisir de l'homme ; la seule difficulté étant de contrôler nos inclinations au péché. Mais, les consacrés, les transformés doivent, en plus de leurs efforts pour vaincre le péché, sacrifier les bonnes choses présentes et vouer toute leur énergie au service de Dieu. Ceux qui sont fidèles dans leur service et dans leur sacrifice se rendront compte quotidiennement que le monde n'est pas leur lieu de repos et qu'ils n'ont pas, ici, de cité permanente (Hébreux 13 : 14). Leur cœur et leurs espérances seront tournés vers le « repos » qui « reste donc en réserve pour le peuple de Dieu » (Hébreux 4 : 9). C'est cet espoir béni qui, en retour, vivifiera et poussera au sacrifice continu.

Ainsi, par la consécration, l'intelligence est renouvelée ou transformée et les désirs, les espérances et les buts commencent à s'élever vers les choses spirituelles et invisibles promises tandis que les espérances humaines, etc., meurent. Ceux qui sont ainsi transformés, ou qui sont en voie de transformation, sont considérés comme de « nouvelles créatures » engendrées de Dieu et, de ce point de vue, prennent part à la nature divine. Remarquez bien la différence entre ces « nouvelles créatures » et les croyants et « frères » qui ne sont que justifiés. Ces derniers sont encore de la terre et terrestres et, abstraction faite de désirs coupables, leurs espérances, leurs ambitions et leurs buts sont de ceux qui seront satisfaits pleinement dans le rétablissement de toutes choses promises. Les premiers, au contraire, ne sont pas de ce monde, de même que

Christ n'est pas de ce monde et leurs espérances se concentrent sur les choses invisibles où Christ est assis à la droite de Dieu. La perspective de la gloire terrestre, si enchanteresse pour l'homme naturel, n'a plus désormais d'attrait pour ceux qui sont engendrés à cette espérance céleste, pour ceux qui discernent la gloire des promesses célestes et qui apprécient la part qui leur est assignée dans le plan divin. Cette nouvelle intelligence divine est le gage de notre héritage de la nature divine complète : intelligence et corps. Certains pourraient être un peu surpris par l'idée d'un corps divin mais il nous est dit de Jésus qu'il est, maintenant, l'image exacte de la personne de son Père et que les vainqueurs seront « semblables à lui » parce qu'ils le verront « tel qu'il est » (I Jean 3 : 2). « S'il y a un corps naturel (humain), il y a aussi un corps spirituel » (I Corinthiens 15 : 44). Nous ne pourrions nous imaginer notre Père divin ou notre Seigneur Jésus comme étant simplement de grands esprits sans corps. Leurs corps sont des corps spirituels glorieux bien que nous ne saisissons pas encore combien cette gloire est grande ; nous ne le pourrons que lorsque nous partagerons, aussi, cette nature divine.

Alors que la transformation de l'intelligence humaine en **intelligence** spirituelle est une œuvre progressive, le changement du corps humain en un **corps** spirituel sera, lui, instantané (I Corinthiens 15 : 52). Maintenant, comme Paul le dit, nous avons ce trésor (l'intelligence divine) dans des vases de terre mais, au temps convenable, nous aurons ce trésor dans un vase glorieux approprié : le corps spirituel.



Nous avons vu que la nature humaine est une ressemblance de la nature spirituelle (Genèse 5 : 1). Par exemple, Dieu a une volonté, les anges et les hommes en ont une aussi. Dieu possède la raison et une mémoire ; de même aussi, ses créatures intelligentes, les anges et les hommes, en sont dotées. Le caractère des opérations mentales de chacun est le même. Partant des mêmes données pour raisonner et mises dans des conditions semblables, ces natures différentes sont capables d'arriver aux mêmes conclusions. Bien que les facultés mentales des natures divine, angélique et humaine soient similaires, nous savons, toutefois, que les natures spirituelles ont des capacités qui dépassent et surpassent les capacités humaines ; capacités qui, pensons-nous, résultent non de facultés différentes, mais de la sphère d'activité plus vaste des mêmes facultés et de circonstances différentes sous lesquelles elles opèrent. La nature humaine est une parfaite image terrestre de la nature spirituelle, ayant les mêmes facultés, à cette exception près qu'elle est restreinte à la sphère terrestre et qu'elle n'a de capacités et de dispositions pour discerner, ce qui est au-delà de ses limites, que dans la mesure où Dieu juge convenable de le lui révéler pour son bien et son bonheur.

L'ordre le plus élevé de la nature spirituelle est l'ordre divin et la distance entre Dieu et ses créatures est incommensurable. Nous ne pouvons saisir que des lueurs de la gloire, de la sagesse, de la puissance et de la bonté divines que Dieu fait dérouler devant nous,

comme dans une vue panoramique, à travers ses œuvres grandioses. Cependant, il nous est possible d'estimer et de comprendre la gloire de l'humanité parfaite.

Ayant clairement ces pensées à l'esprit, nous sommes capables d'apprécier de quelle manière s'effectue le changement de la nature humaine en la nature spirituelle, c'est-à-dire par la transmission des mêmes facultés mentales à des conditions plus élevées. Lorsque nous serons revêtus du corps céleste, nous posséderons aussi les capacités célestes qui appartiennent à ce corps glorieux et nous aurons la sphère d'activité de la pensée et l'étendue de la puissance qui lui sont propres.

Le changement ou la transformation de l'intelligence, du terrestre au céleste, tel que le consacré l'éprouve ici-bas, est le commencement de ce changement de nature. Ce n'est pas un changement de cerveau, ni une opération miraculeuse, mais c'est la volonté et la façon de penser qui sont changées. Notre volonté et nos sentiments forment notre individualité ; par conséquent, nous sommes transformés, et considérés comme appartenant réellement à la nature céleste lorsque notre volonté et nos sentiments sont ainsi changés. Cela n'est qu'un très petit commencement, il est vrai, mais un engendrement, comme cela est appelé, est toujours caractérisé par un petit commencement qui est, cependant, le gage ou l'assurance de l'œuvre achevée (Ephésiens 1 : 13, 14).

Certaines personnes ont demandé : « Comment pourrons-nous nous reconnaître lorsque nous

serons changés ? Comment saurons-nous, alors, que nous sommes les mêmes êtres qui ont vécu autrefois, qui ont souffert et qui se sont sacrifiés afin de participer à cette gloire ? Serons-nous les mêmes êtres conscients ? ». Bien sûr que oui. Si **nous** sommes morts avec Christ, **nous** vivrons aussi avec lui (Romains 6 : 8). Les changements que subit, chaque jour, notre corps humain, n'ont pas pour conséquence que nous oublions le passé, ou que nous perdions notre identité (\*).

Ces réflexions peuvent aussi nous aider à comprendre que lorsque le Fils passa des conditions spirituelles à des conditions humaines, à la nature humaine soumise aux limitations terrestres, il fut, cependant, toujours le même être dans les deux cas. Dans les premières conditions, il était spirituel et dans les secondes conditions, il était humain. Les deux natures étant séparées et distinctes et, néanmoins,

---

(\*) Notre corps humain change constamment. La science déclare que tous les sept ans, un changement complet se passe dans les atomes qui composent notre corps. Ainsi, la transformation promise de corps humains en corps spirituels ne détruira ni la mémoire ni l'identité mais elle augmentera plutôt les facultés et le champ d'action. La même intelligence divine, qui nous est propre maintenant, avec la même mémoire et les mêmes facultés de raisonnement, etc., verra, alors, ses capacités s'étendre à des hauteurs et à des profondeurs incommensurables, conformément à son nouveau corps spirituel. La mémoire pourra suivre toute notre carrière depuis notre plus tendre enfance et, par contraste, nous serons capables d'apprécier pleinement la glorieuse récompense de notre sacrifice. Cependant, cela ne serait pas possible si ce qui est humain n'était pas **une image** de ce qui est spirituel.

l'une étant l'image de l'autre ; les mêmes facultés intellectuelles (la mémoire, etc.) étant communes aux deux natures ; Jésus put se souvenir de la gloire première qu'il possédait avant de devenir homme mais qu'il ne possédait plus une fois devenu homme comme le prouvent ses paroles : « Et maintenant, toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'**avais** auprès de toi avant que le monde soit. » (Jean 17 : 5) ; la gloire de la nature spirituelle. Cette prière est plus qu'exaucée dans son exaltation présente car il est devenu un être spirituel, dans sa forme la plus élevée, la nature divine.

En nous reportant, de nouveau, aux paroles de Paul (Romains 12 : 2), nous remarquons qu'il ne dit pas : « Ne vous conformez pas à ce siècle, mais transformez-vous à la ressemblance divine » mais il dit : « Ne vous conformez pas [ . . . ] mais soyez transformés [ . . . ] » Cela est bien dit car nous ne nous conformons pas et nous ne nous transformons pas nous-mêmes mais nous nous soumettons, soit au monde, afin de lui devenir conformes par les influences et l'esprit mondains qui nous entourent, soit à la volonté de Dieu, à la sainte volonté ou à l'Esprit de Dieu, afin d'être transformés par des influences célestes qui s'exercent au moyen de la parole de Dieu. Vous, qui êtes consacrés, à quelles influences vous soumettez-vous ? Les influences transformantes conduisent au sacrifice présent et aux souffrances actuelles mais la fin est glorieuse. Si vous vous développez à l'aide de ces influences transformantes, vous faites l'expérience quotidienne

de ce qu'est cette bonne, agréable et parfaite volonté de Dieu.

Que ceux qui ont déposé leur tout sur l'autel du sacrifice se souviennent sans cesse que si la parole de Dieu contient des promesses tant terrestres que célestes, ce ne sont que ces dernières qui nous appartiennent. Notre trésor est dans le ciel, puisse notre cœur y être continuellement ! L'appel qui nous est adressé n'est pas seulement pour obtenir une nature spirituelle mais une nature spirituelle de l'ordre le plus haut : la nature divine « d'autant supérieur (e) aux anges » (II Pierre 1 : 4 ; Hébreux 1 : 4). Cet appel céleste est limité à l'Âge de l'Évangile. Il n'y en eut jamais de semblable avant cet Âge et il cessera avec la fin de cet Âge. Un appel terrestre eut lieu avant l'appel céleste, quoiqu'il ne fût compris qu'imparfaitement, et nous sommes informés qu'il continuera après l'Âge de l'Évangile. La vie (pour tous ceux qui seront rétablis comme êtres humains) et l'immortalité (le prix pour lequel le corps de Christ court) ont été toutes deux mises en évidence durant cet Âge (II Timothée 1 : 10). Tant la nature humaine que la nature spirituelle seront glorieuses dans leur perfection et, cependant, elles sont distinctes et séparées. L'une des caractéristiques de la gloire de l'œuvre achevée de Dieu, sera la magnifique variété mais dans une merveilleuse harmonie de toutes choses, animées et inanimées ; harmonie entre elles et harmonie avec Dieu.

*« Toute chair n'est pas la même chair ;  
mais autre est la chair des hommes,  
autre celle des quadrupèdes, autre celle  
des oiseaux, autre celle des poissons.  
Il y a aussi des corps célestes et des  
corps terrestres; mais autre est l'éclat  
des corps célestes, autre celui des corps  
terrestres.  
Autre est l'éclat du soleil, autre l'éclat  
de la lune, et autre l'éclat des étoiles ;  
même une étoile diffère en éclat d'une  
autre étoile. »*

*1 Corinthiens 15 : 39 à 41*